Axe 9 : Qualité de vie au travail -QVT

# Égalité professionnelle Femmes-Hommes : Formation des agents des services de Ressources Humaines - JLO

#### **Contexte**

Pas de contexte

### **Objectifs**

- Comprendre les Enjeux et les Impacts du cadre légal de l'égalité professionnelle sur la gestion des RH.
- Intégrer efficacement la politique Égalité dans le quotidien de l'établissement et du service RH.
- Initier et Accompagner le déploiement de la démarche Égalité
- Incarner l'Égalité dans les pratiques RH
- Se préparer à l'action

## Renseignements complémentaires

Financement: Anfh (inter-établissement)

### **Programme**

#### SÉQUENCE 1: Maîtriser et Comprendre le cadre légal

- Les lois, décrets et accords relatifs à l'Égalité professionnelle
- Les impacts des évolutions législatives sur la GRH
- Sécuriser les risques de contentieux

#### SÉQUENCE 2 : Aborder la politique Égalité dans une vision systémique et une recherche d'efficacité

- Identifier ou intégrer l'Égalité pro dans les process, pratiques et outils internes impactant ou cadrant la gestion des RH
- Identifier les liens entre nos nombreuses obligations, nos différents processus et outils RH

#### SÉQUENCE 3 : Déployer une démarche Égalité structurée, participative et pérenne

• Organiser et Contribuer à la mise en place de la démarche en interne

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AY6tzPdt0EhXtQqDfOnO

- Co-construire la politique Égalité de son établissement
- Déployer et accompagner la démarche

#### SÉQUENCE 4: Incarner l'Égalité dans les pratiques RH

- La notion d'Exemplarité
- Posture et Communication

#### **SÉQUENCE 5: Planifier pour se projeter sereinement**

- Plan d'action / de déploiement de la démarche:
- Étapes, objectifs et échéances
- Bilan de la session

#### **Public**

Tous les agents des services de Ressources Humaines, ou des services centraux d'administration ou de gestion portant les missions RH au sein de l'établissement

**Exercice** 

2025

**Code de formation** 

A311

Nature

**AFR** 

Organisé par

JLO

Durée

7 heures